

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE,
du 22 FEVRIER 1990.

L'an mille neuf cent quatre vingt dix et le 22 février à 18h00, se sont réunis en Assemblée générale les copropriétaires de la PREDINA I sur convocations individuelles, distribuées par les membres du conseil syndical, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activité 1989
- Approbation des comptes 1989
- Budget prévisionnel 1990
- Election du Conseil syndical
- Election des commissaires aux comptes
- Questions diverses

Election du bureau d'Assemblée :

Président :	M. MACHABERT
Secrétaires :	Mmes ACERO et TROLLIET
Assesseurs :	Mme LODICO M. GENIN

Bureau élu à l'unanimité.

Le bureau ainsi formé constate que l'Assemblée a été légalement convoquée et que :

- Les présents et bons pour pouvoir forment un total de : 40 709
- Les absents : 59 291

Le président déclare la séance ouvert.

Par leur présence à cette assemblée, les habitants de la PREDINA 1 ont montré l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de gestion de notre copropriété mais aussi leur souci d'oeuvrer à l'amélioration de notre cadre vie au travers du Conseil syndical.

I RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL SYNDICAL :

- Contrat d'entretien du réseau de télédistribution.

L'étude du dossier, en étroite collaboration avec les services techniques de la Mairie d'ISTRES qui subventionne le coût de la maintenance de notre réseau Antenne nous a permis d'une part :

- d'appréhender certains contrats plus ou moins alléchants et dont l'entreprise ne requérait pas les compétences nécessaires à ce type d'installations

et d'autre part

- de réviser le contrat avec DELTA SERTEC.

Un nouveau contrat avec DELTA SERTEC a été souscrit pour une durée d'un an.

La garantie porte désormais sur la main-d'oeuvre, le déplacement mais aussi sur les pièces nécessaires au dépannage.

Il s'agit d'une année probatoire durant laquelle le Conseil Syndical restera très vigilant sur le suivi de la qualité et de la rapidité d'intervention

Conscient de la vétusté de notre réseau, le Conseil syndical a d'ores et déjà engagé des réunions de travail avec les services techniques de la Mairie d'ISTRES et DELTA SERTEC pour l'étude d'une éventuelle restructuration par tranche et sur plusieurs années de notre réseau Antenne.

Réunions de travail auxquelles toutes suggestions, idées, conseils techniques de la part des copropriétaires seront les bienvenus.

- Contrat d'assurance :

Le souci de gérer au mieux notre copropriété a conduit le Conseil syndical à réviser le contrat d'assurance souscrit avec les Assurance de l'Alsacienne.

Nous avons abouti à la modification du contrat d'origine par suppression de garanties devenues inutiles et l'obtention de conditions tarifaires plus acceptables.

La prime à prévoir pour l'exercice 90 s'élève à 45 053 F contre 65 775 F en 1989.

- Espaces verts :

Le Comité d'Espaces verts a pour objectifs d'améliorer notre cadre de vie.

Pour atteindre cet objectif, le Comité espère maintenir une étroite collaboration avec la Municipalité et l'appui de ses Services techniques mais aussi la participation de tous les copropriétaires par le respect des règles de vie en collectivité pour vivre dans un cadre agréable.

Nous exprimons notre satisfaction pour l'action menée par la municipalité au cours de l'année 89.

Tous les travaux souhaités par le Conseil syndical ont été réalisés (aménagement d'un trottoir côté abri conteneurs Avenue des Cardalines, suppression d'une partie de l'espace vert par un goudronnement Impasse des Merles, rehaussement de bordures de trottoir, reprise de caniveau traçage de parking chemin des Salles, intensification de l'entretien et aménagement de nombreux espaces verts).

La demande de réalisation des travaux de modification du caniveau d'évacuation des eaux pluviales impasse des Merles, rue des Pivettes sont actuellement à l'étude.

- Affaires contentieuses :

Non payeurs : M. BOISARD Procédure contentieuse en cours
M. LALLO mise en demeure avant engagement de la procédure

~~Nous rappelons aux Copropriétaires que toute réclamation doit~~
être formulée par écrit et adressée en recommandée avec accusé de réception pour pouvoir être prise en compte par le Conseil syndical.

II - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les comptes de l'exercice 89 ont été approuvés par les commissaires aux comptes lors de la réunion du 07 février 1990.

III - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 89 :

Lecture des comptes soumis au vote
Vote à l'unanimité
Quitus est donné au Conseil Syndical

IV - BUDGET PREVISIONNEL 1990 :

Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 1990 (Voir annexe jointe);

V - ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL :

DEMISSIONNAIRES : Mme LODICO
M. ANSELMINO

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL :

Nouveaux membres : Mme SEUZARET
M. LEFONDEUR
M. BELTRA
M. SELMIERI
M. CERBELLA
M. SAUVAN
M. GORNES

Autres membres :

Mme ACERO
 Mme TROLLIET
 Mme PERNETTE
 Mme FLEURY
 M. RUGGIU
 M. LORENTE
 M. SARRAUTE
 M. LODICO
 M. GALLIFET
 M. BOUCHARD
 M. OUDELET
 M. LALLEMENT
 M. POIGNARD
 M. POUCHY
 M. NICOLOSI
 M. CANDIANIDES
 M. MACHABERT
 M. CASANO
 M. HERNANDEZ

Liste de 26 membres approuvée à l'unanimité.

VI - ELECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Mme LODICO
 Mme SEUZARET
 M. VALDES
 M. FLEURY

Liste approuvée à l'unanimité.

VII - QUESTIONS DIVERSES :

- Problèmes de stationnement à l'étude (chemin des Salles, Impasse des Merles, Rue des Pétouses).
- Les travaux de réfection de la voirie devaient s'effectuer en trois tranches. Nous nous rapprocherons de la Municipalité pour que la 3ème tranche soit réalisée.
- Propreté de la pinède : le conseil syndical prendra contact avec les gestionnaires de la Résidence du Parc afin d'étudier les moyens de sensibiliser la population du quartier au respect de notre environnement.
- Une étude sera menée pour juger de l'opportunité d'installer un conteneur à bouteilles chemin des Salles.
- Construction de la Maison de retraite : nous nous rapprocherons des Services de l'Urbanisme pour étudier les problèmes liés à la création de cet ensemble.
- Les problèmes de sécurité incendie dans la pinède seront étudiés.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée.

A N N E X E

LISTE DES ABSENTS

1 - RUE DES PETOUSES :

SLOMP - GERVOIS - PASQUINI - FABRE - ARDOUREL - COURTADE - KAISER - CASANO
GROSMANGIN - ROGIER - RAIMONDI - MELLET - DUMAS - WERNER - OLIVE - BOUCRY
VOULANT - ORTU - LOPEZ - BENNEZER - GABRIELE - PLACERES - TROUSSARD - KUNZ
GUERCHON - JOVENE - BOULARD - DUQUENOY - ██████████ - DEFARGUES - RODRIGUEZ
PILOT - VILA - DOURNEL - GIMENO - COLLANGE - DINICOLAS - LEIVA - BONZI
BENIVADY - HUGUES - MASCRE - WINTERBERGER - ALARCON - QUIJADA - ORTEGA
CORQUILLET - GRAZIANO - AUDIBERT - VIETTE - DUCCI - BOURRABIER - ARSAC
PARACHE - PUNTEL - FRONTEDU - GIMENO - BARATELLI - RUIZ - CAUDRELIER - ORTU
BRUNO - CAPIELLO

2 - AVENUE DES CARDALINES :

MAJCHAZAK - SETAN - DEMETZ - PERVIEUX - USERO - PRADELOU - KUCAB -
MARCIANTE - PRIETO - AGOSTI - SAYD - ROUSSEL - BONNEFOI - CASTAGNA

3 - CHEMIN DES SALLES :

SAHAJDAK - DIGIACOMO - CACI - MARCHELLI - DRUJON - SENAWE - GREENBAUM -
QUARANTA - HERNANDEZ - AGOSTI - STARKA - MICHARD - DEMAGNY - LALLO - LOPEZ
ROMANO - DUCCI - SUSANNA - CALVIERE - VILETTE - CAMMARATA - DUBOIS - MILLER
BRICLOT - MOREAU

4 - RUE DES PIVETTES :

FREULON - BOISARD - CORNEVIN - MATTEL - BAILLE - CAYUELA - LECHEVIN - S.A.N
FIGUET - KRESS - GUICHARD - GUERIN - ORI - FERRAND - SANCHEZ - LOPEZ -
MARCIANTE - NICOLAS - GLEDEL - GISLAIN - IEDRA - RUBI - REYNOUARD -
BLANCHIN - OLIVA - PONGIS - NIETTO - BONNEAU - VERIEPE - LAURENT -
LECOUBLET - FRANCOIS - PERES - PERNETTE - LEGUEVEL - RODIER - MERCIER -
PETIT - VIDAL - CHRETIEN.

5 - RONDE DES PLOUTONS :

ZAPLANA - GUILLOTEAU - MOHR - MARREC - FINCK - AZEMA - RAINA - QUIJADA -
LEBOUCHER - FONT - POMARES - PEDRENO - MALFETTE - PERRUT - BECCARI - LOPEZ
RIOTTE - DUMAS - GARCIN - DOMENGE - ALARCON - PEZE - NADJI - BRUNISHOLZ -
MANGANI - ROZES - ORTU - HOME - CAMPS - KERDOUD - VALERO - PEREZ - RALISON
MARTINES.

SYNDICAT COOPERATIF PREDINA I

=====

BUDGET PREVISIONNEL 1990

=====

FONCTIONNEMENT	3000
ASSURANCE	67000
DIVERS	6000

TOTAL

76000

APPEL DE CHARGES 1990

=====

HLM 4	:	215	277	CF 4	:	275
HLM 5	:	260		CF 5	:	310
HLM 6	:	295	358	CF 6	:	345